

## L'EDITORIAL DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2010

Source : [www.tahoeraa.pf](http://www.tahoeraa.pf)

### **Nucléaire : dette morale et matérielle incommensurable envers les populations polynésiennes**

**Alain JUPPE** nouveau Ministre de la Défense de la France viendra-t-il en Polynésie française pour faire avancer enfin le dossier sensible des indemnisations aux victimes des expérimentations nucléaires françaises ?

**C'est possible à l'occasion de la première réunion du Comité de suivi** de la loi d'indemnisation des victimes dont la date reste à fixer.

**Une réunion déterminante** pour la suite des événements dont la mise en place va conditionner l'instruction des dossiers par le comité d'indemnisation.

**Une convention entre le Pays et le ministère de la défense** doit être mise en place à cet effet.

**Une deuxième convention entre, cette fois, la CPS et le Ministère de la défense** devant garantir le remboursement à la Caisse des prises en charge effectuées au bénéfice des victimes des radiations déjà décédées.

**Bien évidemment Gaston TONG SANG a invité Alain JUPPE à venir en Polynésie pour ce premier comité de suivi de la loi d'indemnisation avec manifestement une arrière pensée politicienne**, car Alain JUPPE, chiraquien d'entre les chiraquiens, sera bien évidemment aux côtés de la Polynésie française pour rendre plus facile et plus simple la constitution des dossiers d'indemnisations.

**Le Président du Pays nous a toute fois quelque peu estomaqué** en voulant s'imposer comme l'interlocuteur-clé du Ministère de la Défense, s'auto-désignant seul défenseur des victimes des radiations nucléaires, reléguant « Moruroa e tatou » et son combat à l'arrière plan.

**Le Président n'a-t-il pas en effet clairement dit qu'il venait à la rencontre d'Alain JUPPE au nom de toute la représentation politique de la Polynésie française.** Qui l'a mandaté ?

**Est-ce bien sérieux de vouloir se présenter à Alain JUPPE** comme le chef de file du combat pour de justes indemnisations ?

**Il est clair que c'est un dossier qui suscite l'intérêt de tout un pays** qui a applaudi lorsqu'il s'est agi notamment de réclamer l'extension des zones géographiques touchées pour faire échec à des aberrations, tel le choix d'une commune dans une île pour retenir le droit à l'indemnisation, tout en déniaut ce droit à une commune voisine dans la même île ?

**Il en est de même pour l'extension de la liste des maladies** concernées par l'indemnisation.

**Soyons honnête, ce sont l'association Moruroa e tatou et les associations métropolitaines de Vétérans d'Algérie** qui ont été en première ligne et ont mené le combat pour faire avancer ces dossiers.

**Restent les dégâts causés à l'environnement** avec les sempiternelles questions sans réponses :

Quelles parties du Pays ont été touchées ?

Doit-on examiner le problème sous le seul angle de Moruroa et Fangataufa ?

Ou les dégâts doivent-ils être envisagés à l'échelle de tout le Pays ?

**Gaston TONG SANG et Alain JUPPE n'en ont pas parlé...**

**« Pour l'heure ce sont les tracasseries administratives qui prévalent au niveau de la constitution des dossiers de demande d'indemnisation** avec l'exigence de pièces administratives que les familles des anciens travailleurs de Moruroa auront toutes les peines du monde à rassembler, en particulier auprès de sociétés créées uniquement pour les besoins du CEP et qui, pour la plupart, n'existent plus, dont les archives sont introuvables en Polynésie française » fait remarquer Moruroa e tatou dans un communiqué.

**Suit une longue liste de tracasseries dont la disparition ou les aménagements sont attendues avec impatience...**

**On saura alors si vraiment Alain JUPPE nouveau Ministre de la défense**, fidèle d'entre les fidèles de Jacques CHIRAC est bien, comme l'ancien Président de la République, un ami inconditionnel de la Polynésie française qui croit dur comme fer que la France a une dette morale et matérielle incommensurable envers les populations polynésiennes qui ont aidé la Nation à devenir une puissance mondiale.